



La réforme du divorce



Intervenante : Martine BOSCH
Avocate au Barreau de Grasse

**Spécialiste en droit de la famille,
des personnes et de leur patrimoine**

20 octobre 2022
de 9h à 12h

PUBLIC VISÉ : Avocat, Personnel de cabinet

PRÉ REQUIS : Connaître les procédures applicables devant le JAF

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires en Visio conférence
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports en début de formation

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuille de présence
- Questions orales et écrites
- Formulaire d'évaluation de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

I

Avoir une vision complète et détaillée de la nouvelle procédure

II

Maîtriser la procédure de divorce contentieux

III

Appréhender et comprendre les enjeux pour mieux traiter ses dossiers

Début 09h

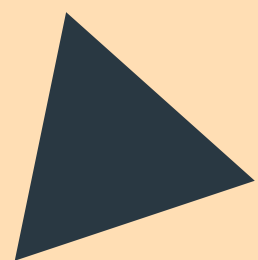


Les nouvelles modalités de la saisine du juge (Suppression de la procédure en deux temps)



Le contenu de la demande en divorce

Pause 10h30



Retour de pause 10h45

III

Les fondements de la demande (Cause de divorce)

IV

L'audience d'orientation et sur mesures provisoires
(La convention de procédure participative et les mesures provisoires de l'article 255 CC)

Fin 12h

- ✓ **CERTIFICAT DE RÉALISATION**
 - ✓ **VALIDATION**
-



Cette formation valide 3 heures au titre de la formation continue obligatoire.

